



Parti socialiste des  
Montagnes neuchâtelaises  
psmne.ch

Conseil général de La Chaux-de-Fonds du 21 juin 2022

## **Le salon horloger de la ville de Neuchâtel : La vitrine horlogère du canton de Neuchâtel est proposée au bord du lac.**

### **Interpellation urgente du Parti socialiste par Giovanni Spoletini et Monique Gagnebin**

Aux membres du Conseil général et au Conseil communal de La Ville de La Chaux-de-Fonds

Madame, Monsieur,

Dernièrement ARCINFO nous réapprend que Neuchâtel-Ville organisera en septembre son : « Salon horloger » dans l'hôtel du Beaulac et dans les espaces publics aux alentours. Le projet déjà prévu en 2021, avait déjà fait l'objet d'une question au Conseil communal, restée sans réponse.

Ce projet ne respecte pas le positionnement régional de Neuchâtel Littoral défini dans le cadre des axes de positionnement stratégiques, définis, reconnus et signés par les quatre régions du RUN et le Conseil d'État, accords discutés et validés au sein de l'Association RUN en 2021.

L'horlogerie et la mesure du temps dans ses multiples aspects, industriels, urbains, artistiques et culturels sont clairement un positionnement spécifique et reconnu dans les accords de positionnement stratégique à la région des Montagnes neuchâtelaises. Le TEMPS est d'ailleurs une des quatre thématiques à développer dans le projet : La Chaux-de-Fonds, Capitale culturelle Suisse 2025.

C'est l'axe primordial de nos villes horlogères, désormais internationalement reconnu.

Le salon de l'horlogerie proposé par la ville de Neuchâtel, élaboré en catimini avec une société marketing basée à Zoug, sans aucune information à l'Association RUN, aux villes horlogères du Locle et de La Chaux-de-Fonds, se propose comme : «La Vitrine horlogère du canton de Neuchâtel».

Cet événement ne respecte pas le positionnement stratégique de Neuchâtel Littoral et il affaiblit celui primordial nécessaire au développement des Montagnes

neuchâteloises. La vitrine du savoir-faire horloger doit impérativement rester là où sont présents ses témoins patrimoniaux en représentation de TOUT LE CANTON.

Nous souhaitons que le Conseil communal s'informe et puisse prendre position en interpellant le Conseil communal de la ville de Neuchâtel, le RUN et le Conseil d'État. Nous posons au Conseil communal les questions suivantes :

1. Est-ce que le Conseil communal a été interpellé par la ville de Neuchâtel sur le projet de son salon horloger ?
2. Est-ce que la Ville de Neuchâtel lui a expliqué pour quelle raison elle soutenait ce projet en contradiction avec les accords de positionnement stratégiques qu'elle a elle-même signés avec les autres régions du RUN ?

Nous souhaitons que le Conseil communal pose les questions suivantes au RUN et au Conseil d'État :

1. Ont-ils été approché par la Ville de Neuchâtel ?
2. Quelle est leur position sur ce projet ?

Pour le groupe socialiste,  
**Giovanni Spoletini, Monique Gagnebin**

#### **Annexes :**

- [Le salon Imagination, c'est pour le mois de septembre](#). ArcInfo 20.04.2022
- [Tableau de synthèse des positionnements spécifiques régionaux](#) pp. 61 et 62 du rapport d'information du Conseil d'État au Grand Conseil du 5 mai 2021 (axes de développement stratégiques)